



INVITATION À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU 29 MARS 2025

INFORMATIONS

DATE ET LIEU

samedi 29 mars 2025, 10h45
Simplonhalle
Rhonesandstrasse 18A
3900 Brig-Glis

CONTACT

Médias : Marjorie Spart, responsable médias, +41 31 326 66 09

Organisation : Robin Sobari, coordination Organes du parti et événements, +41 31 511 93 22

Présidente du jour : Brigitte Wolf, co-présidente des VERT-E-S Haut-Valais

REPAS

Des bons seront vendus sur place pour le repas de midi.

ORDRE DU JOUR

10:45	accueil et informations logistiques	
10:55	message de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• Céline Dessimoz, députée VERT-E-S VS	
11:05	discours présidentiel <ul style="list-style-type: none">• Lisa Mazzone, présidente	
11:20	résolution « Transformer le commerce : l'équité prime la liberté » <ul style="list-style-type: none">• Nicolas Walder, conseiller national GE	<u>résolution</u>
11:35	table ronde sur la politique étrangère <ul style="list-style-type: none">• Nicolas Walder, conseiller national GE• Seraina Patzen, co-directrice, coalition pour des multinationales responsables• Angela Mattli, experte en commerce extérieur• Luzian Franzini, co-président ALG Zug	
12:30	pause de midi	
13:30	Discussion autour du renouveau démocratique en Serbie <ul style="list-style-type: none">• Christine Badertscher, conseillère nationale BE• Jelena Filipovic, conseillère de ville Berne	
13:55	résolution « La Suisse doit agir pour s'adapter au climat » <ul style="list-style-type: none">• Marionna Schlatter, conseillère nationale ZH• Samantha Bourgoïn, députée TI	<u>résolution</u>
14:40	votation : recommandations relatives à la suppression de la valeur locative <ul style="list-style-type: none">• Sophie Michaud-Gigon, conseillère nationale VD	<u>dossier de votation</u>
15:30	partie statutaire <ul style="list-style-type: none">• élection de l'organe de révision	<u>proposition organe de révision</u>
15:35	divers <ul style="list-style-type: none">• résultat du procès-verbal généré	
16:00	apéritif	

TRANSFORMER LE COMMERCE : L'ÉQUITÉ PRIME LA LIBERTÉ

La Suisse est l'un des États les plus globalisés et son économie l'une des 20 plus puissantes au monde. Elle a profité de la globalisation, comme presque aucun autre pays, mais en grande partie au détriment des populations du Sud et de l'environnement. En effet, le modèle économique suivi par l'humanité a tant extrait, pompé et pelleté de ressources naturelles qu'il est sur le point d'en épuiser nombre d'entre elles. Leur extraction et leur traitement sont cause de dommages irréversibles à l'environnement, de surexploitation de la population en la dépossédant de ses droits, et finalement, de guerres.

Mais il y a plus : la croissance économique ainsi générée n'augmente (plus) depuis longtemps le niveau de vie de tou-te-s, mais les inégalités entre pauvres et riches. Corruption, sous-enchère internationale au niveau de la fiscalité, des normes environnementales et des droits humains ont pour conséquence que de nombreux pays regorgeant de ressources restent pauvres. Le modèle économique globalisé – grâce auquel la Suisse fait partie des poids lourds en raison de son négoce des matières premières et de sa place financière – n'est pas durable. Nous vivons au détriment des générations futures et d'autres États défavorisés, ce qui compromet leurs opportunités et libertés.

La Suisse a une responsabilité globale. Or, elle s'en défait toujours plus ! Au lieu de défendre avec ses partenaires européen-ne-s un ordre international équitable, basé sur des règles, en vue de maîtriser la crise environnementale et climatique, le Conseil fédéral rentre dans le giron autoritaire des États-Unis de Donald Trump. Au lieu de combattre la faim et la pauvreté dans le monde, il ampute la coopération au développement et abandonne la population des points chauds de la planète – en Ukraine, à Gaza, au Soudan, en Afghanistan. Au lieu d'encourager le commerce durable et l'économie circulaire locale, il accélère le libre-échange international avec des pays comme la Chine ou les États du Mercosur, au détriment des forêts humides ou des communautés opprimées comme les Ouïghour-e-s et les Tibétain-e-s en Chine.

Il faut changer de cap. Au lieu de poursuivre sa politique no-future, la Suisse doit assumer sa responsabilité globale et cesser de développer son économie au détriment de la population et de l'environnement. Or, notre pays possède de puissants leviers au sein du système économique mondial : dans le libre-échange, dans la coopération au développement, grâce à sa place financière et à son négoce des matières premières.

1.1 PAS DE LIBRE-ÉCHANGE SANS PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DROITS HUMAINS

Tortures, travail forcé, oppression culturelle : la situation des droits humains en Chine est catastrophique. Et elle s'est même détériorée ces dernières années. Pendant ce temps, on observe au Brésil les conséquences d'une industrialisation de l'agriculture, stimulée par la

croissance des exportations : petit-e-s paysan-ne-s et communautés indigènes expulsé-e-s de leurs terres, déboisement de la forêt humide et monocultures gigantesques, qui érodent et empoisonnent les sols, et tarissent les sources d'eau.

Or, le Conseil fédéral ne veut rien voir, ni rien savoir, ni interdire d'importer des biens produits par du travail forcé, ni encourager le commerce équitable ou la protection de la forêt humide. Non, il travaille à un nouvel accord de libre-échange avec la Chine ou les États du Mercosur. Et, grâce à ses courbettes devant le gouvernement Trump, il escompte en conclure un avec les États-Unis.

Cependant, pour les VERT-E-S, il est clair que, se basant sur des règles équitables, le commerce international est conçu au sein des organisations multilatérales dédiées, notamment les institutions onusiennes. Cependant, nous combattons tout nouvel accord bilatéral de libre-échange sans dispositions efficaces et applicables en faveur du commerce durable et de la protection des droits humains, également par référendum.

1.2 DÉVELOPPER DURABLEMENT AU LIEU DE SUREXPLOITER ET DE DÉTRUIRE

La Suisse est un poids lourd mondial dans le négoce des matières premières et la finance. Mais au lieu de se montrer responsables dans leurs activités, ces secteurs et leurs entreprises, continuent de causer des dommages considérables à la population et l'environnement partout dans le monde. La place financière suisse est actuellement responsable de 18x le CO₂ que notre pays émet à l'interne. Mais, avec le Conseil fédéral, elle bloque avec véhémence la moindre disposition climatique aussi inoffensive soit-elle. Et le négoce suisse des matières premières financent la machine de guerre des autocrates étrangers, tout en étant impliqué à l'échelle mondiale dans des affaires de corruption, blanchiment, fraude fiscale, pollution environnementale et violations des droits humains. Mais, avec le Conseil fédéral, il se refuse avec véhémence au moindre effort à même d'endiguer ces affaires sordides : pour créer une autorité de surveillance, lutter réellement contre la corruption et le blanchiment ou instaurer un impôt sur les bénéfices de guerre.

Cependant, pour les VERT-E-S, il est clair que l'argent et les entreprises suisses ne doivent plus contribuer à appauvrir la population ni détruire l'environnement. C'est pourquoi nous revendiquons que

- la place financière suisse mette fin à ses affaires nuisibles pour le climat et investisse l'argent libéré dans des projets durables, grâce à notre initiative place financière.
- les multinationales suisses respectent les droits humains et des normes environnementales également à l'étranger, grâce à l'initiative « multinationales responsables ».
- la Suisse cesse enfin de financer des guerres en important du pétrole, gaz ou uranium grâce au développement des énergies renouvelables.
- la Suisse assume sa responsabilité globale et investisse au moins 1% de son produit intérieur brut dans la coopération au développement, au lieu d'augmenter son budget militaire.
- tout nouvel accord de libre-échange comprenne des règles efficaces et applicables pour respecter les droits humains et protéger l'environnement. Nous combattons

tout accord problématique, comme celui avec la Chine, les États du Mercosur ou les États-Unis, qui ne remplit pas ces conditions, également par référendum.

RÉSOLUTION « LA SUISSE DOIT AGIR POUR S'ADAPTER AU CLIMAT »

Dans la nuit du 29 juin 2024, des crues ont inondé de nombreuses vallées valaisannes. Provoquant chutes de pierres et glissements de terrain, elles ont causé des dégâts considérables. À Saas-Grund, une personne s'est noyée. À Sierre, le Rhône a débordé, endommageant de nombreuses infrastructures et obligeant les riverain-e-s à quitter leur maison en pleine nuit. Les flots ont ravagé une fabrique.

Au cours du même week-end au Tessin, des laves torrentielles ont détruit des zones d'habitation, routes et plus de cent bâtiments dans la vallée Maggia. Des secteurs entiers de la vallée ont été coupés de la civilisation et au moins 7 personnes ont perdu la vie.

À peine une semaine auparavant dans les Grisons, des orages violents ont provoqué des laves torrentielles et des inondations dans le val Mesolcina. Une avalanche de gravats a enseveli deux personnes, dont l'une est toujours portée disparue. Un glissement de terrain a détruit des tronçons d'autoroutes et de routes cantonales, les fermant à la circulation durant plusieurs jours. Ces intempéries ont détruit ou endommagé des dizaines de logement.

En 10 jours, les intempéries ont provoqué la mort d'au moins 10 personnes, détruit ou endommagé des centaines de bâtiments et 200 millions de francs de dégâts.

La crise climatique est une réalité depuis longtemps, également en Suisse, comme en témoignent des extrêmes météorologiques de plus en plus fréquents et violents.

La crise climatique est également sanitaire. Hausse des températures et pollution de l'air génèrent maladies et décès. La multiplication des canicules et de leurs corollaires – l'élévation des concentrations d'ozone à proximité du sol – peuvent occasionner coups de chaleur, infarctus ou déficiences rénales graves. Au cours du seul été 2019, 521 personnes sont décédées en raison des températures caniculaires.

Nos infrastructures, écosystèmes et notre santé ne sont souvent pas fait-e-s pour de telles extrêmes météorologiques. C'est pourquoi il est indispensable que même la Suisse prenne des mesures pour s'adapter au climat : afin de protéger nos conditions existentielles et la santé de la population. C'est une contribution solidaire afin que toute personne soit protégée dans sa santé et son intégrité, quel que soit son genre, son âge ou ses ressources financières.

Contrairement à ce qu'affirme le conseiller fédéral Albert Rösti, des mesures pour s'adapter au climat ne forgent en rien une politique : elles ne font sens qu'accompagnées d'une politique climatique rigoureuse et d'une réduction drastique des émissions CO₂ à la source.

Cependant, elles sont incontournables, même en Suisse, afin de protéger la population, les écosystèmes et les infrastructures de l'impact déjà sensible – et allant en s'aggravant – de la crise climatique. Malheureusement, il est clair, au moins depuis l'été dernier, que la majorité de droite à Berne n'en a pas réalisé l'urgence. Les régions concernées ont besoin d'un réel soutien : il en va de la cohésion de notre pays alpin.

C'est pourquoi les VERT-E-S font les revendications suivantes :

- Les transports sont un des principaux facteurs du réchauffement climatique. Au lieu que les milliards du fonds pour les routes (FORTA) servent à agrandir des autoroutes surdimensionnées et rejetées par le peuple, ils doivent contribuer à financer des mesures pour s'adapter au climat dans les régions de montagne, à la campagne et dans les villes. Ce changement partiel d'affection permet aux transports d'émettre moins de gaz à effet de serre et de lutter contre l'impact du réchauffement climatique.
- Il faut créer une assurance climatique pour couvrir les dommages dus aux événements naturels extrêmes. Un nouveau réchauffement mondial augmentera considérablement les coûts pour la Suisse ces prochaines décennies, de l'ordre de plusieurs milliards de francs par année d'ici 2050. La Confédération doit maintenant examiner comment l'État peut assurer contre ces dommages.
- Des mesures pour se protéger contre les crues et pour renaturer sont une solution gagnante-gagnante, pour protéger la population et l'économie contre les dégâts dus aux crues tout en aménageant des espaces naturels de valeur en faveur d'une riche biodiversité et d'activités de loisir attrayantes. Nous demandons d'accélérer de tels projets, comme la 3^e correction du Rhône.
- La multiplication des extrêmes météorologiques accroît la demande d'aide en cas de catastrophe et d'intervention de l'armée dans les régions touchées. Au lieu de dépenser inutilement de l'argent pour d'autres chars ou artillerie, l'armée suisse devrait donc relever les défis des catastrophes environnementales et élaborer une stratégie climat et défense. Et au lieu de doubler le budget militaire pour acquérir de l'armement, Conseil fédéral et Parlement doivent renforcer la protection civile contre les catastrophes.
- Même en Suisse, l'eau n'est pas indéfiniment disponible mais devient une ressource rare en raison du réchauffement climatique et de la pollution environnementale et requiert des solutions Vertes. En font partie, donner la priorité à l'eau potable pour la consommation humaine ou utiliser davantage l'eau pluviale ou les eaux usées traitées. De même, il est impératif de gérer l'eau de manière intelligente, en la répartissant équitablement et en en réduisant la consommation.
- Le réchauffement climatique est gros de dangers pour les régions de montagne, qui abritent 40% des exploitations agricoles, font partie de notre culture et jouent un rôle-clé pour le tourisme. Nous voulons préserver cette vie socio-économique dans nos montagnes, ce qui exige des mesures de protection, d'adaptation, d'atténuation et de transition. Il s'agit pour la Confédération d'accompagner – et de soutenir – le nécessaire changement structurel vers un tourisme et une agriculture durable et adapté-e au climat.
- Des mesures pour adapter nos villes au climat sont également indispensables, en mettant notamment en œuvre le principe de « ville éponge », y compris en reperméabilisant les surfaces inutilement asphaltées et en végétalisant les infrastructures libres et l'espace public.
- La crise climatique et la pollution environnementale sont les deux plus grandes menaces sanitaires de notre époque, c'est pourquoi nous demandons notamment un plan d'action national contre les canicules et des mesures pour protéger la population de la surchauffe et de son impact sanitaire.
- Conseil fédéral, Parlement et administration réfléchissent de manière trop sectorielle, alors que protéger climat et environnement, c'est aussi et toujours protéger la santé. Il s'agit impérativement d'ancrer une telle approche globale, par exemple en examinant les nouvelles lois fédérales quant à leurs conséquences non seulement financières, mais également sur notre environnement et notre santé (évaluation de l'impact environnemental et sanitaire).

Cependant, l'impact du réchauffement climatique touche surtout les pays les plus défavorisés de la planète : sécheresses, inondations et extrêmes météorologiques détruisent leurs conditions existentielles, les obligeant à migrer. En marge de la convention de l'ONU sur le climat, la Suisse s'est engagée à apporter une contribution juste au financement international du climat, afin que les pays les plus touchés par la crise climatique en y ayant le moins contribué, puissent s'y adapter : engagement non tenu. Les VERT-E-S demandent expressément que la Suisse en fasse plus pour la justice climatique, en versant chaque année 1 milliard de francs au soutien international des pays les plus défavorisés dans leur lutte contre la crise climatique. Cet argent doit s'ajouter au financement de la coopération internationale (CI) et non le remplacer.

DOSSIER DE VOTATION SUPPRESSION DE LA VALEUR LOCATIVE

RECOMMANDATIONS EN BREF

Synoptique des votes du groupe parlementaire, des recommandations de la direction et des décisions de l'assemblée des délégué-e-s :

**Loi fédérale relative au changement
de système d'imposition de la
propriété du logement**

gr.parl. : 3 Oui, 15 Non, 8 abstentions
direction : 5 Non, 2 abstentions
AD : **TBD**

**Arrêté fédéral relatif à l'impôt
immobilier cantonal sur les
résidences secondaires**

gr.parl. : 19 Oui, 3 Non, 4 abstentions
direction : 5 Non, 2 abstentions
AD : **TBD**

NON À LA SUPPRESSION DE LA VALEUR LOCATIVE

Non à l'arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires.

Les éléments textuels suivants sont destinés à être publiés et à la libre disposition des sections des VERT-E-S :

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les logements habités par leur propriétaire sont actuellement imposés selon leur valeur locative : la supprimer est une question politique récurrente qui a déjà échoué plusieurs fois, tant au Parlement qu'en votation. Elle pose en effet certains problèmes, notamment parce que le système actuel incite à s'endetter et à le rester. Et, sur le principe, les VERT-E-S ont également soutenu un changement de système – et l'abolition de la valeur locative, pour autant qu'il remplisse certaines conditions : il devrait notamment valoir pour les résidences tant principales que secondaires, aller de pair avec l'abolition (si possible) complète des déductions et être fiscalement neutre.

L'arrêté, que le Parlement a adopté en décembre 2024 et sur lequel on votera cette année, ne satisfait notamment pas ce dernier point : avec le taux de référence hypothécaire actuel, il fera perdre quelque 1,6 milliard de francs de recettes fiscales chaque année, dont $\frac{2}{3}$ sera supporté par les cantons et $\frac{1}{3}$ par la Confédération. Et ceci, alors que le Conseil fédéral lance déjà un plan d'économies qui se chiffre en milliards en raison du relèvement du budget militaire et coupe massivement dans la protection climatique, les transports publics ou l'encouragement des crèches. Les cantons pourraient compenser une partie des pertes fiscales par un nouvel « impôt réel », qui serait appliqué aux personnes fortunées disposant d'une résidence secondaire, sauf qu'il pose 2 problèmes : est-ce que ce type de nouvel impôt réel trouvera une majorité dans les parlements cantonaux à dominance bourgeoise ? et enfin combien pourrait-il compenser de pertes fiscales cantonales ? Au niveau fédéral, un mécanisme de compensation fait totalement défaut.

Ce changement de système abolirait en outre des déductions fiscales pour des mesures écologiques, comme économiser de l'énergie (impôt fédéral) ou les doterait d'une échéance (impôts cantonal et communal). En effet dans l'idéal, des rénovations énergétiques ne devraient pas être soutenues et encouragées via des déductions fiscales, mais via des règlements de construction et des incitations directes. Ces instruments sont plus efficaces (car réduisant les effets d'aubaine) et bien plus justes que les déductions fiscales (car les hauts revenus n'en profitent pas démesurément). Étant donné que le Conseil fédéral veut parallèlement supprimer le programme bâtiments, qui encourage directement les rénovations énergétiques, le recul en matière de protection climatique dans le bâti risque d'être massif. Ce serait désastreux, car le bâti reste responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre et de 40% de la consommation d'énergie en Suisse.

La loi fédérale relative au changement de système d'imposition de la propriété du logement est soumise au référendum facultatif, auquel pour l'instant personne n'a eu recours, c'est

pourquoi elle ne passera probablement pas en votation. Par contre, l'*arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires* modifie la constitution, il est donc soumis au référendum obligatoire et nous allons probablement voter à son sujet cette année encore. Étant donné que ces deux objets sont liés, si l'arrêté fédéral est rejeté, il empêche de supprimer la valeur locative.

ARGUMENTS-CLÉS DES VERT-E-S

LES PERTES FISCALES RISQUENT DE SE CHIFFRER EN MILLIARDS

En raison non d'un prétendu problème de recettes, mais du relèvement massif du budget militaire et de la conception bornée d'un frein aux dépenses fossoyeur d'avenir, le Conseil fédéral a lancé un plan d'économies qui se chiffrent en milliards : les coupes concernent les crèches, la protection climatique, les transports publics ou les réductions de primes... et il menace même les étudiant-e-s de doubler les taxes d'études.

S'y ajoute le Parlement, qui veut encore abolir la valeur locative. Résultat : des pertes fiscales annuelles d'env. 1,6 milliard de francs dont un tiers pour la Confédération. Irrresponsable, ce projet entraînera d'autres mesures d'économies ou coupes dans la protection climatique ou sociale au niveau fédéral et cantonal. Et on peut douter que le nouvel impôt réel puisse compenser les pertes fiscales cantonales. Il faudrait d'abord que les parlements cantonaux à majorité bourgeoise acceptent de l'instaurer.

LA PROTECTION CLIMATIQUE RISQUE DE RECULER CONSIDÉRABLEMENT

En lançant son plan d'économies, le Conseil fédéral est en train de démanteler la protection climatique en Suisse : il a notamment pour objectif de supprimer le programme bâtiment qui encourage les rénovations énergétiques. Même les offices fédéraux de l'environnement et de l'énergie arrivent à la conclusion qu'il compromet les engagements climatiques de la Suisse. Pas étonnant puisque le bâti reste responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre et de 40% de la consommation d'énergie en Suisse.

Outre les aides financières, la suppression de la valeur locative va de pair avec celle des déductions fiscales pour les mesures visant à économiser de l'énergie. Cela signifie que les propriétaires seront encore moins encouragé-e-s à rénover énergétiquement leur bâtiment. Pour les VERT-E-S, c'est inacceptable au vu du réchauffement croissant du climat et de l'insuffisance des mesures pour le protéger.

PROPOSITION DE LA DIRECTION

1. Non à l'arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires (référendum obligatoire).
2. Non à la loi fédérale relative au changement de système d'imposition de la propriété du logement (au cas où un référendum facultatif aboutirait).

POUR EN SAVOIR PLUS

Loi fédérale relative au changement de système d'imposition de la propriété du logement :

- débats parlementaires : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- vote au Parlement : [Conseil national](#), [Conseil des États](#)
- texte de loi : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

- débats parlementaires : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)
- vote au Parlement : [Conseil national](#), [Conseil des États](#)
- texte de l'arrêté : [français](#), [italiano](#), [deutsch](#)

ORGANE DE REVISION

***proposition de la direction à l'intention de l'assemblée des délégué-e-s ***

PROPOSITION

La direction propose à l'assemblée des délégué-e-s de mandater l'organe de révision de Von Graffenried AG Treuhand pour réviser nos comptes annuels.

MOTIF

Jusqu'à présent la révision des comptes des VERT-E-S suisses a été effectuée par deux réviseuses ou réviseurs élu-e-s. Or, la clôture des comptes des VERT-E-S suisses devient année après année plus complexe (recettes en hausse, davantage d'écritures). Sur recommandation des auteur-e-s de la dernière révision et eu égard à l'augmentation du volume financier, la direction propose de confier dorénavant la révision à un organe professionnel.

La fiduciaire Von Graffenried AG a déjà une longue expérience en la matière notamment auprès d'associations, fondations ou autres organismes à but non lucratif.